

FONCTIONNEMENT

BUDGET PRIMITIF 2019

Dépenses

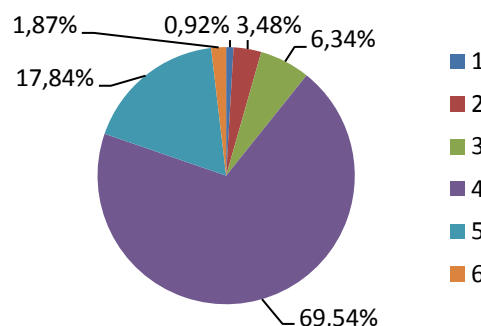
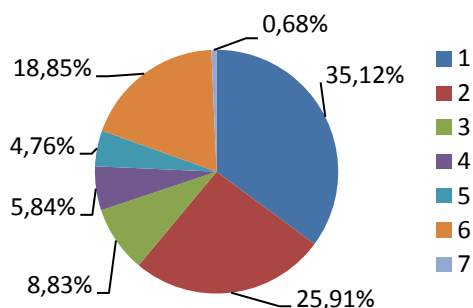
1 Charges à caractère général	457 300,00
2 Charges de personnel et frais assimilés	337 379,00
3 Autres charges de gestion courante	115 000,00
4 Charges financières	76 000,00
5 Atténuations de produits	62 000,00
6 Virement à la section investissement	245 410,00
7 Charges exceptionnelles	8 870,00

Total dépenses 1 301 959,00

Recettes

1 Atténuations de charges	12 000,00
2 Produits de services du domaine et ventes diverse	45 340,00
3 Dotations, subventions, participations	82 564,00
4 Impôts et taxes	905 355,00
5 Autres produits de gestion courante	232 300,00
6 Produits exceptionnels	24 400,00

Total recettes 1 301 959,00



INVESTISSEMENT

Dépenses

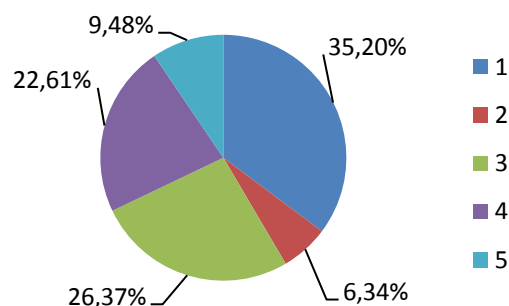
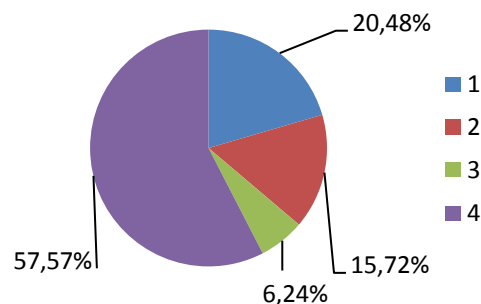
1 Emprunts et dettes assimilées	190 591,00
2 Opérations d'équipement	146 290,00
3 Immobilisations incorporelles et corporelles	58 100,00
4 Déficit d'investissement reporté	535 815,58

Total dépenses 930 796,58

Recettes

1 Dotations, fonds divers et réserves	327 622,99
2 Subventions d'investissement	59 015,00
3 Virement de section fonctionnement	245 410,00
4 Produits de cession	210 498,59
5 Emprunts et dettes assimilés	88 250,00

Total recettes 930 796,58



Résultat global : Equilibre

TOTAL 1 861 593,16

Le budget a été examiné lors des réunions de la commission "Finances" des 6 et 18 mars 2019. Il a été voté le 11 avril,

En fonctionnement : le budget est équilibré à 1 301 959 €

- des travaux d'entretien route de Champfleury et route du Mont.

- même si le budget de l'eau s'équilibre, un abondement de 16 000 € est nécessaire pour faire face à des travaux prioritaires.

Les dépenses ont encore été maîtrisées au plus juste pour faire face aux baisses des dotations.

L'excédent de fonctionnement de 245 410 € qui équilibre le budget est reversé intégralement en investissement.

En investissement : le budget est équilibré à 930 796,58 €

- En dépenses, 726 000 € représentent des dépenses incompressibles : déficit reporté, remboursements d'emprunts et divers,

- Nous terminerons les travaux engagés en 2018 : l'accessibilité, les allées du cimetière, le PLU, l'école numérique, la poursuite de la rénovation de l'éclairage public, les containers semi enterrés, les aménagements de sécurité sur la voirie. Une somme importante est destinée à la réhabilitation du "Grand Châtelard".

- enfin nous poursuivrons les études engagées pour le balisage des sentiers, la réserve incendie du Mont-d'En-Haut, l'aménagement de l'entrée Nord afin de débattre et reporter ces investissements sur les prochains budgets.

Pour les recettes : des subventions non versées en 2018.